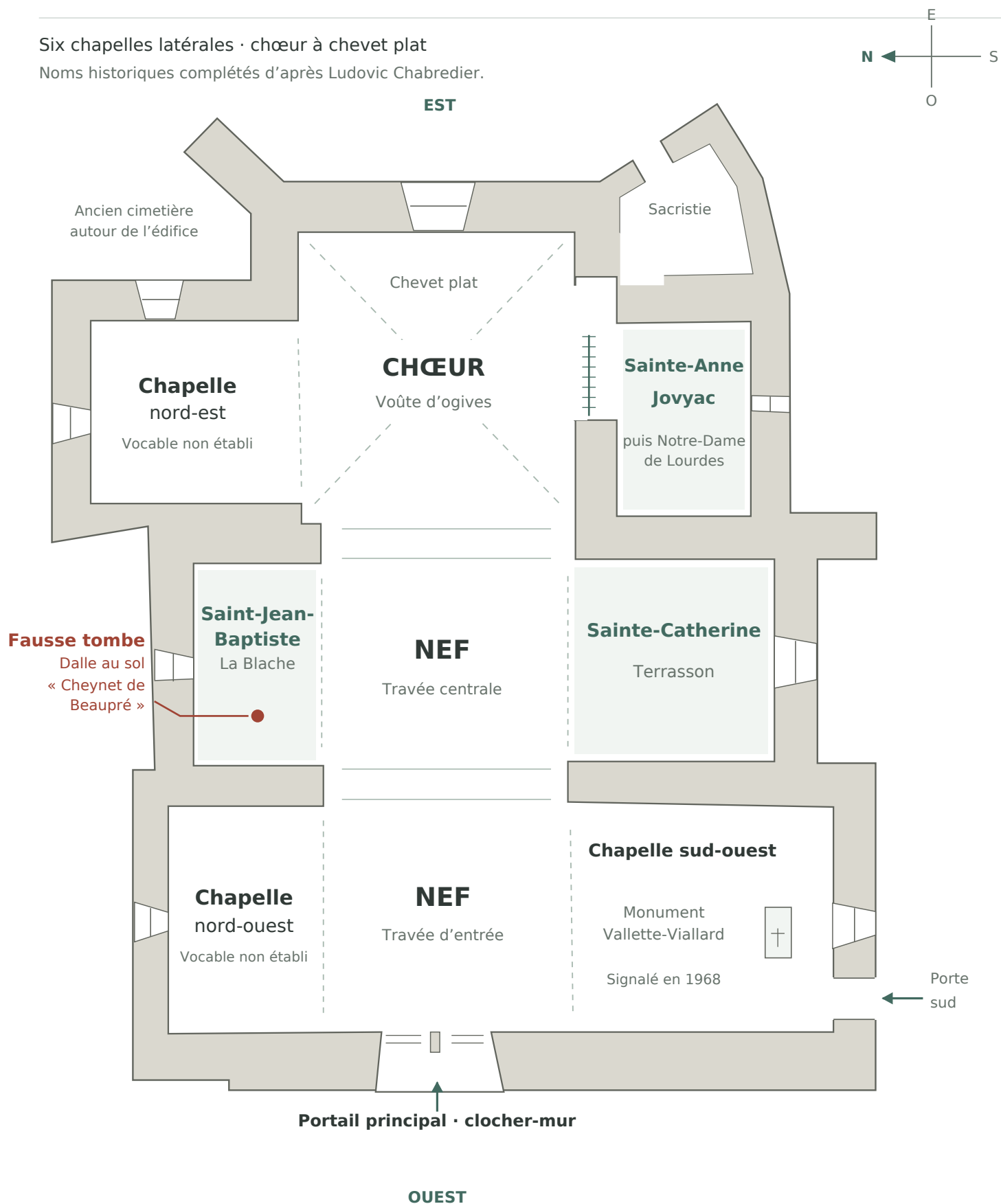


Chapelle Notre-Dame-des-Anges

Plan au sol d'après le relevé de Louis Bernard (1968)

Six chapelles latérales · chœur à chevet plat

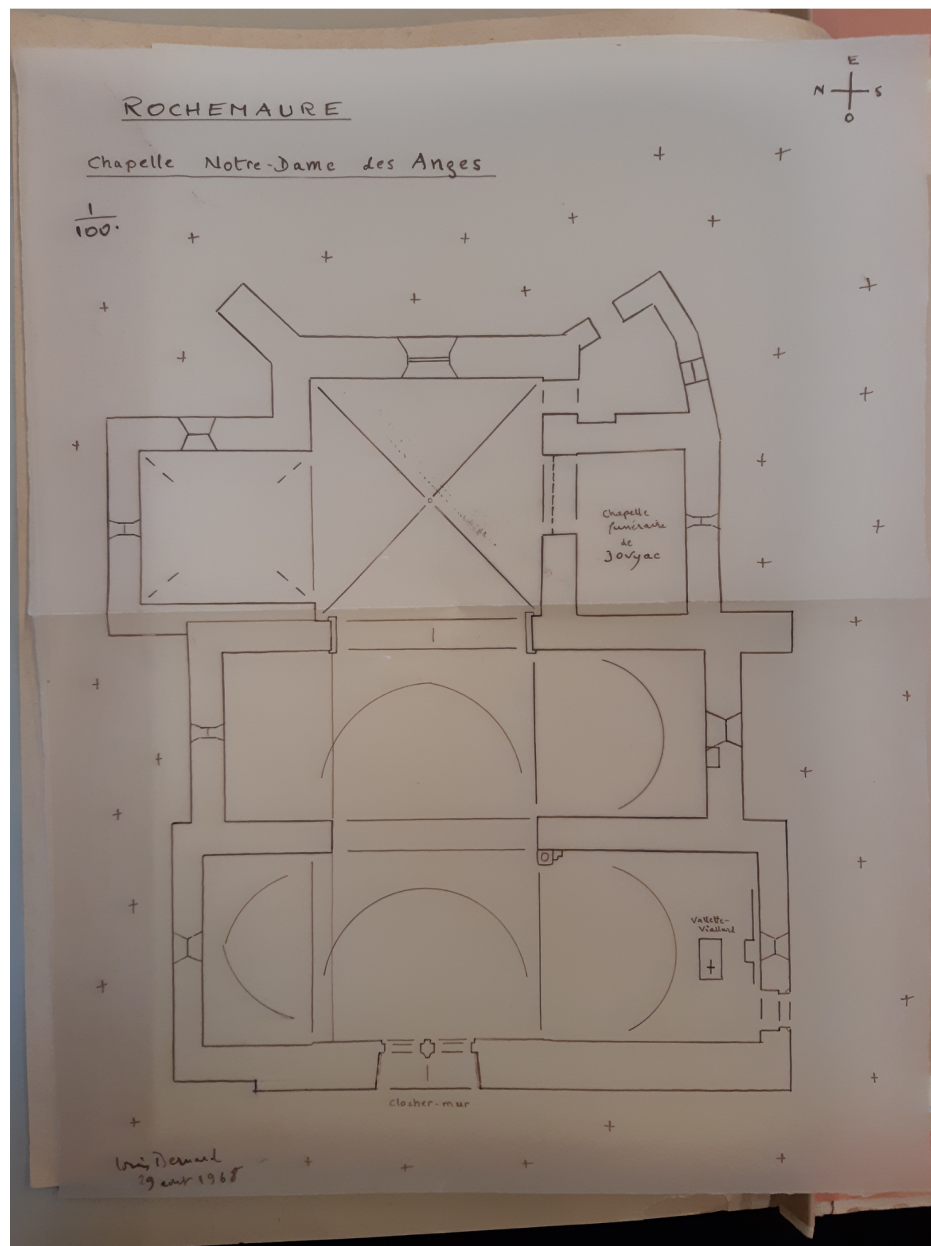
Noms historiques complétés d'après Ludovic Chabredier.



Repère rouge : dalle au sol actuelle · position indicative dans Saint-Jean-Baptiste.

Le relevé de Louis Bernard (1968)

Dossier de protection de Notre-Dame-des-Anges · photographie de la feuille



Ce que reprend le redessin

Le relevé montre six chapelles latérales, un chœur à chevet plat, les ouvertures et les irrégularités du bâtiment. Il nomme Jovyac et Vallette-Viallard. Chabredier (p. 63-64) situe Saint-Jean-Baptiste au milieu, à gauche de la nef ; il décrit Sainte-Anne, ensuite Notre-Dame de Lourdes, à droite près de l'autel. Sainte-Catherine occupe la deuxième travée du côté sud : cette localisation recoupe la description de Chabredier et le plan ancien (chapelle de Soubise). Les vocables des deux autres chapelles nord ne sont pas établis ici. Le redessin est sans échelle ; le repère rouge désigne la dalle au sol actuelle « Cheynet de Beaupré » dans Saint-Jean-Baptiste. Sa position est indicative. Ce repère est ajouté au dessin et ne figure pas sur le relevé de 1968.

Sources consultées le 9 septembre 2026

Dossier « Notre dame des Anges classement.pdf » : p. 5 et 20-23.

L. Chabredier, Rochemaure, gardienne du Rhône : p. 54, 61 et 63-64.

Notice du ministère de la Culture : PA00116756.